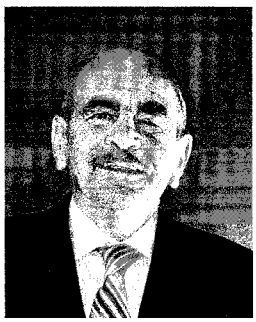

Commune de Fayence
Élections municipales des 9 et 16 mars 2008

"Vivre Fayence avec vous".

Liste conduite par Édouard TRUC, Maire sortant

A vous tous, qui habitez Fayence, de longue ou de fraîche date et de toutes origines, vous qui aimez, comme nous, notre village, vous qui vous voulez citoyens acteurs de son évolution, nous adressons cette courte mise au point sur les réalités des propositions qui vous sont faîtes pour les 6 années du mandat que vous allez attribuer les 9 et 16 mars. Car si les choses vont sans dire, elles vont parfois beaucoup mieux en le disant. **Édouard TRUC** et ses colistiers, dont la liste figure en fin de document, s'engagent à réaliser leur programme d'action sur les principes suivants:

- ⇨ **Donner un toit et des débouchés aux personnes et aux jeunes qui veulent vivre et travailler au pays.**
- ⇨ **Penser aux personnes âgées qui souhaitent trouver un petit logement mieux adapté à leur condition de vie et à leurs besoins. Sous la forme, par exemple, de résidences de retraite non médicalisées, mais disposant à l'entour de toutes les possibilités médicales et d'un environnement garantissant leur tranquillité.**
- ⇨ **Construire, en application des dispositions de la Loi Urbanisme et Habitat, des logements pour actifs accessibles dans des conditions raisonnables à la location ou à la propriété.**
- ⇨ **Prévoir les investissements nécessaires à la vie quotidienne de nos familles, dans le social, l'éducation, le travail, les sports et loisirs, la culture, l'activité associative, la santé.**
- ⇨ **Poursuivre le développement économique dans le tertiaire, le tourisme, le commerce, la santé et la culture, pour en obtenir l'amélioration du Marché du Travail.**
- ⇨ **Poursuivre l'aménagement du village dans son ensemble, à la hauteur de son titre de chef lieu de canton, de ses ambitions dans la Communauté de Commune, et de son adaptation à la rapide évolution de son environnement économique et social.**
- ⇨ **Maintenir la politique de modération fiscale que la Commune connaît depuis 13 ans en fixant l'augmentation des charges communales au strict nécessaire, dans les limites de l'inflation.**

Les professions de foi des listes concurrentes sont maintenant diffusées. Chapitre par chapitre, faisons un rapide tour d'horizon.

L'intercommunalité:

Tous les candidats se déclarent pour. avec plus ou moins de réserve sur le fonctionnement actuel de cette institution. Ajoutons que personne ne peut être contre, les communautés de commune ayant été constituées dans le cadre d'une Loi, sous contrôle préfectoral. En ce qui nous concerne, non seulement nous sommes partie prenante, mais souhaitons l'évolution rapide de cette communauté dans le respect des textes qui la réglementent. Nous avons été les plus actifs, dés le début, dans l'instauration des projets communautaires. Citons pour mémoire le gymnase et le stade de foot.

L'Urbanisme:

Un candidat vous propose généreusement un pas vers la démocratie directe en proposant :
"d'associer les Fayençois aux idées directrices du futur PLU..." Là encore, on oublie de préciser que cette participation de la population à l'élaboration d'un PLU est rendue obligatoire par la Loi Urbanisme et Habitat,

particulièrement dans la rédaction du P.A.D.D.(Plan d'Aménagement et de Développement Durable) , document de base qui détermine l'avenir de la Commune pour une durée excédent largement un ou plusieurs mandats communaux.

On se garde aussi de faire mention de la décision de prescrire la révision totale du P.O.S. de 1991, prise à l'unanimité du Conseil Municipal en Octobre dernier. Cette procédure est sur ses rails, et sera poursuivie sur les bases des grandes lignes de notre programme exposées en en-tête, si vous nous accordez votre confiance..

Par contre, pour pouvoir au plus vite pallier une partie des difficultés de logement , nous maintenons nos projets d'aménagement d'ensemble des zones du **Jonquier** et de La **Bernarde**. Issues de zones Nb dans le P.O.S. de 91 et de zones Na dans le P.O.S. annulé de 2001, elles ne peuvent d'ailleurs être rendues constructibles que sous cette forme,. Que cet aménagement se fasse sous forme de ZAC ou de toute autre procédure permettant un contrôle permanent de la municipalité sur l'opération n'est qu'un point de détail.

Les infrastructures:

Les énumérations faîtes par nos adversaires sont des évidences. A l'exception des réalisations départementales en retard, sur lesquelles nous n'avons jamais cessé et ne cesserons pas d'exercer une pression constante, et de quelques idées qui frisent l'utopie, nos projets en cours, clairement définis, sont identiques et encore plus étendus. Ceci pour maintenir la commune en parfait état de fonctionnement, années par années, au rythme de nos possibilités de financement.

Et encore ce candidat à notre succession ne vous parle-t-il pour les réseaux que de la station d'épuration. Il fait silence sur le million d'euros que nous injectons annuellement depuis 1995 dans la gestion des Eaux, effort qui sera poursuivi jusqu'à l'apurement des dispositions préconisées par le Schéma Communal de distribution d'eau potable. Ceux qui habitaient Fayence avant 1996 se souviennent encore des difficultés de distribution de l'eau potable sur le territoire communal. Comment peut-on en plus présenter comme une nouveauté la construction d'un bassin à Maracabre alors que nous en avons depuis longtemps acquis le terrain nécessaire et lancé la réalisation? Cette décision était la suite logique des accords d'exploitation du forage du vol a voile négocié auprès de E2S et qui servira à l'alimentation de ce bassin.

Patrimoine:

Notre concurrent n'a pas du avoir grand mal à trouver ses idées; là encore, il enfonce des portes ouvertes:
"Acquérir les bâtiments laissés libres par les administrations centrales (DDE et tri postal..."
Nous surveillons depuis longtemps ces libérations, les pourparlers ont déjà été engagés, et nous n'avons jamais laissé échapper une possibilité de préemption chaque fois qu'il s'en ait présenté une favorable à l'intérêt communal.
"Utiliser des parcelles communales pour programmer des ensembles immobiliers..."
où sont ces parcelles communales utilisables? Il y en avait une petite, sur laquelle huit logements sociaux étaient programmés. Trois recours d'un autre candidat, voisin de l'opération projetée, ont jusqu'à présent interdit cette réalisation!
"Redéployer certains services communaux dans de nouveaux locaux mieux adaptés..."
Il va donc falloir construire? Terrains ? Financement ?

Les grandes lignes de ce que nous proposons, en ce domaine:

- ⇨ **Satisfaire les besoins de la petite enfance, par l'extension et l'aménagement de nos garderies, en capacité et en horaire d'accueil.**

- ⇨ **Prévoir les classes supplémentaires qui s'avéreront nécessaires dans les maternelles et l'Ecole Primaire.**

- ⇨ **Rechercher un nouvel équilibre dans la répartition et l'utilisation des locaux communaux pour nos associations, en attribuer d'autres si nécessaire.**

⇨ **Imaginer et réaliser un grand ensemble de vie active, culturelle, associative et festive par intégration du bâtiment postal dans une synergie regroupant l'église St-Jean Baptiste, sa place, l'Espace culturel, l'Office du Tourisme, les parkings attenants, la rue des Termes.**

⇨ **Veiller à l'équilibre général de l'urbanisme communal dans le cadre de l'élaboration du PLU et de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable.**

⇨ **Dans le même cadre, étudier et réaliser l'implantation de zones d'activités économique dans le respect de l'orientation actuelle de l'urbanisme qui tend à imposer la mixité de vie sociale et d'activité professionnelle dans les zones urbanisées. Une commission extra-municipale sera constituée pour appuyer cette action.**

Nous ne nous étendrons pas d'avantage sur ce parallèle entre les intentions des candidats et la réalité des faits. Les propositions qu'ils énoncent sont également, pour la plupart, des évidences ou des obligations, et seront réalisées, d'une façon ou d'une autre, par la Municipalité élue.

Rappelons en passant que nous n'avons pas attendu nos concurrents pour l'informatisation de la Mairie, qui se poursuit régulièrement au fil de l'évolution des techniques, de la numérisation du cadastre, terminée depuis longtemps, de l'équipement du système d'information géographique (SIG) et de l'informatisation de l'Urbanisme, en cours de commande. Nous contribuerons de la même façon à l'évolution du parc informatique scolaire, secteur sur lequel nous avons été les précurseurs en qualitatif et quantitatif.

La Communication:

Vous n'ignorez pas que les techniques de communication évoluent à une vitesse telle qu'elles sont sans cesse obsolètes. Il faut donc choisir entre aller à l'essentiel ou dépenser des sommes colossales, mais pour qui et pourquoi ? Pour ce qui est de l'essentiel, notre site Internet en service depuis notre premier mandat à été le premier du canton à être mis en ligne et n'a pas cessé depuis d'être alimenté. Nous sommes surpris que nos concurrents proposent le téléchargement des bulletins Municipaux ! car ils sont déjà en ligne depuis deux ans, les éditions 2007 et 2008 y étant disponibles. Au même titre que depuis 2003, on y trouve les délibérations du conseil Municipal judicieusement exploitées par l'opposition Municipale qui en a fait un lien d'information sur son « blogs »
La Commune n'est pas riche. Nous préférons utiliser l'argent public dans des dépenses plus utiles. Vous nous répondrez que tout le monde ne dispose pas d'Internet. C'est vrai. Mais le Maire, ses adjoints et son équipe sont toujours restés à votre disposition pour vous recevoir et répondre à vos inquiétudes ou à vos questions.

Culture:

En ce qui concerne la culture, il ne me paraît pas nécessaire de s'appesantir mais simplement rappeler que nous mettons l'espace culturel à la disposition des associations et particulièrement du foyer rural pour la présentation de leurs spectacles. La gestion convenable de cet ensemble nécessite d'ailleurs la création d'un Office Municipal de la Culture.

Rappelons également notre implication dans l'association « une semaine en août » inaugurée récemment et pour laquelle nous avons rénové et mis à disposition les locaux municipaux qu'ils occupent. L'éco-musée situé dans des locaux communaux (ancien moulin à farine) mis à leur disposition et largement subventionné.

La restauration du Four du Mitan entreprise au cours de notre premier mandat est bien la preuve de notre soutien aux associations du reste indispensable au fonctionnement harmonieux de la commune.

Le vol à voile:

Nous sommes pour l'usage restreint de l'aérodrome, sous réserve que cela ne porte pas atteinte à l'exploitation du vol à voile qui à fait la renommée de notre canton.

En conclusion, **Edouard TRUC, M**aire sortant, s'engage:

Pour l'avenir de Fayence, pour un développement raisonné et maîtrisé en dehors de tout aventurisme, pour le maintien et la sécurisation de votre cadre de vie, pour la limitation à l'indispensable de vos charges communales, je sollicite un troisième mandat pour poursuivre ce que nous avons entrepris. Je vous assure que j'assumerai ma fonction de Maire jusqu'à la fin de mon mandat et que je n'aurai de cesse que de respecter mes engagements comme au cours des deux précédents.

Mes colistiers dont je vous redonne la liste ci-dessous seront à mes côtés.

TRUC Edouard	74 ans	Maire sortant retraité des collectivités territoriales
BOTTIN Christine	43 ans	Chirurgien Dentiste
MOUREU Jacques	79 ans	Maire Adjoint sortant retraité Audiovisuel
BERTRAND Elisabeth	60 ans	Maire Adjoint sortant Pharmacien
MAZZOLENI Georges	63 ans	Maire Adjoint sortant retraité Alcatel
FERNANDEZ M Paule	47 ans	Maire Adjoint sortant Comptable
METZ Nicolas	68 ans	Maire Adjoint sortant retraité gendarmerie
MARTEL Mireille	62 ans	Maire Adjoint sortant retraitée commerçante
JACOB Alain	62 ans	Ingénieur retraité Bâtiments et travaux publics
RAUBALY Christine	45 ans	Sans profession
GAUDRIN Dominique	52 ans	Maire Adjoint sortant Responsable Distribution Postale
JARDIN Marie-Hélène	46 ans	Retraitée de l'Armée
GUICHARD Claude	77 ans	Conseiller sortant, Retraité de la Marine Marchande
CARPENTIER Nicole	70 ans	Conseiller sortant, Retraitée Secrétaire
DI MARCO.B.Patrick	63 ans	Conseiller sortant, Négociateur Immobilier
LESAGE Corinne	51 ans	Secrétaire Général de Mairie
TAMBRUN Daniel	61 ans	Retraité Négoce Industrie Chimique
BRONDOLO Joëlle	54 ans	Agent Général d'Assurances
TORREMOCHA Nicolas	31 ans	Hôtelier
BARTHE Béatrice	39 ans	Conductrice de transport en commun
VIRIGLIO Jean-Louis	59 ans	Artiste Peintre Décorateur
BRUN Joëlle	42 ans	Conseiller sortant,Technicienne Agent de Voyages
SPANO Ludovic	20 ans	Etudiant en Droit
BALTA Martine	60 ans	Retraitée Représentante
MODICA Roberto (U.E)	46 ans	Directeur Industriel
PASTERNAK Céline	34 ans	Coiffeuse
MARMET Charles	59 ans	Chef de Projet Bâtiment

Je vous convie à la réunion publique d'information que j'animerai le jeudi 6 mars à 18 H 30

à

l'Espace Culturel

Continuez à nous accorder vôtre confiance

votez pour celui qui a déjà fait ses preuves, votez Edouard TRUC!

NB: dans le cadre des règles de limitation de la pollution environnementale, nous avons publié cette note de façon économique. Suivez nous en jetant proprement ce document. Merci.